

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Se connecter sur : [rendezvousonline.fr](http://rendezvousonline.fr) pour prendre rendez-vous dans une mairie afin de déposer les pièces justificatives ci-dessous puis effectuer une pré-demande sur le site internet [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) - **IMPRIMER ce document récapitulatif OU récupérer le CODE** (correspondant à votre numéro de dossier)

CONNAÎTRE IMPERATIVEMENT NOM DATE ET LIEU DE NAISSANCE DE SES PARENTS si vous devez remplir le CERFA papier en mairie

<b>MAJEURS</b>	<b>MINEURS (Présence obligatoire lors du dépôt)</b>
<b>RENOUVELLEMENT</b>	
Ancienne carte d'identité : originale	
1 photo de moins de 6 mois (sur fond uni clair mais pas blanc – réalisée de préférence chez un photographe professionnel)	
*Facture comme justificatif de domicile de moins de 6 mois <b>au nom et prénom du demandeur</b>	Facture comme justificatif de domicile de moins de 6 mois du parent demandeur ou des 2 personnes si garde alternée
	Pièce d'identité du parent demandeur
Si ancienne carte périmée depuis + de 5 ans fournir acte de naissance ou passeport en cours de validité	
<b>PREMIÈRE DEMANDE</b>	
Acte de naissance de moins de 3 mois	
1 photo de moins de 6 mois (sur fond uni clair mais pas blanc – réalisée de préférence chez un photographe professionnel)	
*facture de moins de 6 mois au nom et prénom du demandeur	Facture de moins de 6 mois du parent demandeur ou des 2 personnes si garde alternée Pièce d'identité du parent demandeur
<b>EN CAS DE PERTE OU VOL (en supplément des pièces en première demande)</b>	
<b>25 €</b> en timbre fiscaux (possibilité de l'acheter en ligne lors de la pré-demande)	
Déclaration de perte : en mairie - déclaration de vol : en gendarmerie <b>et</b> Acte de naissance daté de moins de 3 mois	
<b>SUIVANT VOTRE SITUATION</b>	
En cas de changement d'identité : Acte de mariage ou acte de décès (pour la mention veuve ou veuf)	Jugement du divorce des parents
Tutelle (présence obligatoire lors du dépôt et retrait) ou curatelle : délibération du Conseil de Famille ou décision de justice désignant le tuteur ou le curateur	

## DÉTAIL DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

<b>Justificatif de domicile de moins de 3 mois (non manuscrit)</b>
Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone
Avis d'imposition ou de non-imposition
Quittance de loyer non manuscrite
Personnes hébergées (conjoint, enfant majeur etc..) : attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeur + facture de justificatif de domicile de l'hébergeur

<b>Justificatif de nationalité</b>
Déclaration d'acquisition de la nationalité française ou une attestation de cette déclaration
Décret de naturalisation ou attestation constatant l'existence de ce décret
Certificat de nationalité française

<b>Document avec photo</b>
Permis de conduire
Carte vitale avec photo
Ou attestation stipulant que le demandeur ne possède pas de document avec photo